



Relevé de conclusions de la session du 10 novembre 2016

Promotion de grade et titularisation

* La section a promu au premier échelon de la classe exceptionnelle des physiciens, Philippe Keckhut, physicien à l'OVSQ.

* La section a promu à la première classe des physiciens, Valérie Thouret, physicienne à l'OMP.

* La section a donné un avis favorable à la titularisation de Nicolas Kolodziejczyk et de Gérémy Panthou, physiciens adjoints, respectivement, à l'IUEM et à l'OSUG.

Evaluation quinquennale et changement de SNO

* La section a évalué l'activité 2011-2016 de Jean-Luc Baray (OPGC), Christine David-Beausire (IUEM), Laurent Deguillaume (OPGC), Sébastien Gogo (OSUC) et Tanguy Le Borgne (OSUR).

* La section a pris acte des changements de SNO pour Bruno Jourdain (OSUG) et François Gheusi (OMP).

Concours 2017 de la SCOA

* Deux postes de physicien et un poste de physicien adjoint susceptible d'être vacant seront ouverts au concours en 2017.

Les priorités de recrutement données par l'INSU sont :

- ANO1 (océan) : PIRATA ;
- ANO2 (atmosphère) : PHOTONS ;
- ANO « zone critique » : hydrologie continentale / hydrogéochimie pour l'un des services suivants préférentiellement : H+, KARST, OHGE, OBSERA, BVET.

Ces priorités de recrutements ou coloriages sont élaborées par la direction de l'INSU à partir des avis des commissions spécialisées « océan, atmosphère » et « surfaces et interfaces continentales ». La section s'efforcera d'honorer en priorité les candidatures de qualité se positionnant sur les coloriages de l'INSU. Toutefois, la section rappelle que le premier critère de sélection est la qualité scientifique du candidat.

* Il est envisagé que les auditions et les délibérations aient lieu l'une des deux dernières semaines de mars à Paris. Des informations précises seront données dès que l'arrêté d'ouverture du concours sera ouvert (décembre 2016 ou janvier 2017).

* Principaux critères d'évaluation des candidatures

Pour les deux concours physicien et physicien adjoint, les principaux critères sont :

- qualité scientifique du candidat ou de la candidate (excellence du dossier scientifique, pertinence du projet de recherche, productivité scientifique) ;
- adéquation de la candidature au profil du corps (recherche, tâches de service, enseignement).

Pour les candidats au concours physicien adjoint, le dossier de candidature doit présenter :

- une activité scientifique de qualité et un projet scientifique ambitieux ;
- un projet de mission d'observation dans le cadre d'un service national d'observation (SNO) labellisé par l'INSU (voir <http://www.insu.cnrs.fr/node/1228>). Une description de l'état actuel du SNO est attendue en précisant bien l'organisation et le pilotage du SNO ainsi que les tâches de service labellisées. La présentation de l'**organigramme fonctionnel** du SNO est impérative. Le projet de mission d'observation doit décrire l'évolution proposée de l'**organigramme fonctionnel** du SNO et les tâches de service envisagées dans le cadre du SNO. L'avis du responsable du SNO sur le projet de mission d'observation est attendu. Tous les documents et avis des personnes ou composantes impliquées dans le SNO permettant d'apprécier l'intérêt, la convergence des priorités et de valider l'organigramme des tâches et missions proposées du physicien adjoint sont utiles à la commission.
- un projet d'activité d'enseignement. Une expérience dans ce domaine est appréciée.

Pour les candidats au concours physicien, les critères complémentaires suivants sont considérés comme importants :

- capacité du candidat ou de la candidate à jouer un rôle structurant pour la discipline ;
- nombre et la qualité des encadrements de doctorants effectués.
- prise de responsabilités au service de la communauté.

Informations diverses

* Dans le cadre du colloque de prospective océan-atmosphère (15-17 novembre, centre international de conférences, Météo-France, Toulouse), une assemblée générale sur les postes CNAP en OA a été organisée le mercredi 16 novembre de 19 h à 20 h afin de discuter des perspectives sur les postes CNAP dans la section SCOA. Une présentation sur la situation actuelle des corps des CNAP OA a été assurée en introduction par le président de la section (J.-P. Chaboureau).